



Le bois énergie

Le bois a toujours été utilisé par l'homme pour se chauffer ou pour cuisiner. C'est un combustible local, disponible en grande quantité sur le territoire français. Aujourd'hui une maison individuelle sur trois est équipée d'un appareil de chauffage au bois.

Pourquoi se chauffer au bois ?

Une énergie renouvelable : le bois est une énergie renouvelable car la ressource se reconstitue rapidement, à l'inverse des énergies fossiles qui mettent plusieurs millions d'années à reformer leur stock. De plus, lorsque la forêt est gérée durablement, la quantité de bois exploitée chaque année est inférieure à l'accroissement annuel des forêts.

Une énergie neutre en CO₂ : lors de la combustion, le bois libère dans l'air le dioxyde de carbone qu'il a absorbé durant sa croissance. Ainsi, le bois énergie a un impact neutre sur l'effet de serre à la différence des combustibles dits fossiles qui libèrent du CO₂ emprisonné il y a plusieurs millions d'année. Cependant, le transport du bois et son exploitation est responsable d'émissions de gaz à effet de serre. L'utilisation du bois comme énergie permet de diviser les émissions de CO₂ par 12 comparé au fioul et par 6 comparé au gaz.

Comment choisir le bon bois pour se chauffer ?

Les essences de bois sont classées en deux grandes familles, les feuillus durs, les feuillus tendres et les résineux. Les feuillus durs sont les plus appréciés, les feuillus tendres et les résineux brûlent plus vite. Les résineux sont toutefois appréciés pour leur montée rapide en température.

Pour une bonne combustion évitez le bois humide, la combustion d'un bois humide libère beaucoup de substances polluantes et fournissent deux fois moins d'énergie qu'un bois sec, sans oublier la dégradation rapide des équipements causé par la combustion incomplète du bois.

Les différentes formes du combustible bois :

Buches



Déchets de scieries



Granules

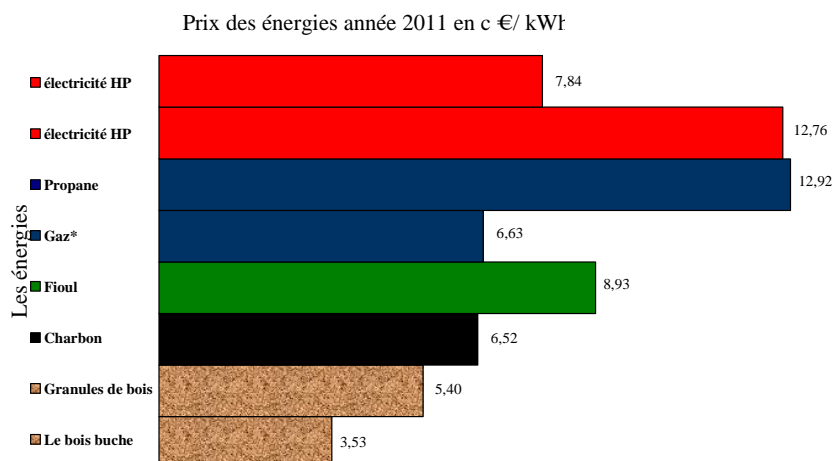


Plaquettes



Combien coûte l'énergie bois ?

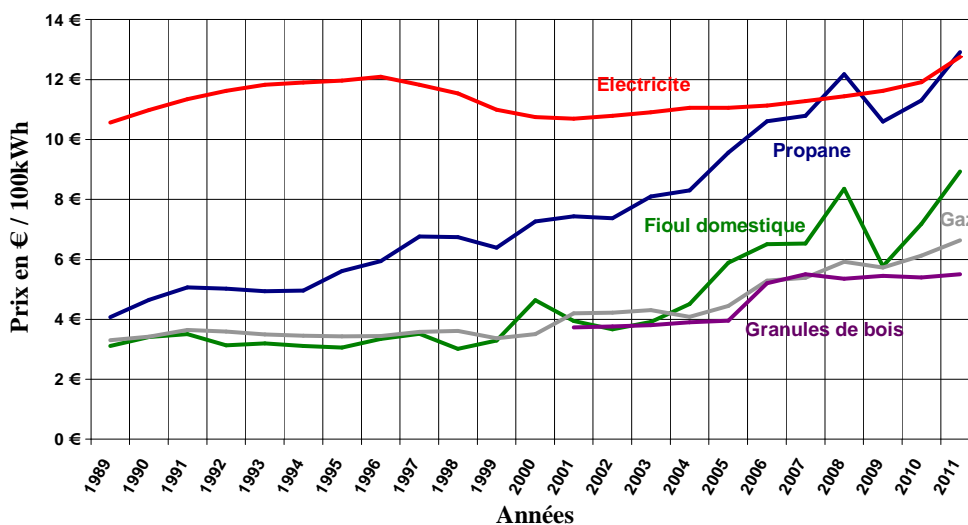
La plaquette forestière est environ cinq fois moins chère que l'électricité, le bois de buche et granulés sont plus chers que la plaquette, mais restent inférieur au coût kWh des énergies fossiles comme le gaz.



Comment évoluent les prix de cette énergie ?

D'après les experts, le prix du bois et de ces dérivés ne suivra que très partiellement l'augmentation des énergies fossiles. Le coût de fabrication des combustibles bois n'est qu'en parties (transport) liés aux énergies fossiles (contrairement au gaz, le prix du combustible bois n'est pas indexé sur le prix du pétrole).

Evolution du prix de l'énergie de 1989 à 2011



Existe-il des aides pour les installations de chauffage bois ?

Les équipements de chauffage bois peuvent vous donner accès à des aides financières (sous réserve d'éligibilité).

Le crédit d'impôt : vous pouvez bénéficier du crédit d'impôt si le rendement de votre appareil \geq 70% pour les petits appareils (poêle à bois, insert...) et \geq 80 % pour les chaudières.

L'aide de l'ANAH : vous êtes propriétaire d'un logement de plus de 15 ans, l'agence nationale de l'habitat octroie des subventions soumises à condition de ressource pour l'installation d'appareils de chauffage au bois.

Le taux réduit de la TVA : la TVA à 7% s'applique sur la fourniture et la pose elle est appliquée directement par l'entrepreneur.

Pour plus d'informations, contactez votre espace info énergie au 01 39 94 53 88.